

Extrait du registre des délibérations
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 21 septembre 2012 Séance du 4 septembre 2012

36 Bibliothèque du Moulin – Dénomination « Jean-Pierre Besse »

Etaient présents les membres inscrits au tableau

Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme JAJAN	Pouvoir à :	Mme CARLIER
M. SZPIRKO	Pouvoir à :	Mme DINGIVAL
Mme BOUKHELIF	Pouvoir à :	Mme CAPON
Mme KOUACHI-MAHSAS	Pouvoir à :	M. RIFI SAIDI
Mme BAYE-DIAO	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. BEAUBRUN
M. MACHU	Pouvoir à :	Mme FEVRIER
Mme LEFEVRE	Pouvoir à :	M. BELMHAND
Mme SOKOLONSKI	Pouvoir à :	Mme MAUPIN
M. CHEURFA	Pouvoir à :	M. NACHITE

Etaient absents:

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme PORAS Mme RIFFAULT M. VARLET

\sim	Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal	39
-	Nombre de conseillers en exercice	39
_	Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés	36

Rapport de présentation :

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

Monsieur Jean-Pierre BESSE, président de l'Association pour la Mémoire Ouvrière et Industrielle du bassin creillois (AMOI), est décédé le 10 juillet 2012. Cet historien reconnu, auteur de nombreux ouvrages et articles, a consacré sa vie à la recherche et l'histoire de notre région. Spécialiste de la seconde guerre mondiale, il a notamment traité dans un de ses ouvrages le thème de la Résistance dans le département.

Il vous est proposé de lui rendre hommage en nommant la bibliothèque du Moulin « Bibliothèque Jean-Pierre BESSE ».

Vous êtes appelés à voter.

- 2 CCT. 2012





ntenant

Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29, Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 4 septembre 2012, Entendu le rapport de présentation,

Vote ordinaire :

Votants: 36 Pour: 36 Contre: 0

Abstention: 0

Décide à l'unanimité :

Article unique : d'accepter la nouvelle dénomination de la bibliothèque du Moulin « Bibliothèque Jean-Pierre BESSE ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

2 5 SEP. 2012

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 02 · 10 . 2

Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil Conseiller général de l'Ols

Certifié executoire le present dan ment Creil, le 02-10-12 Signature LeHaire

> Pour le Maire et par délégation Le Directeur Général des Services Philippe Raluy





